



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ

41^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Coupe de France des Rallyes

MERCREDI 20 et JEUDI 21 MAI 2009

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRE

♦ Parution du règlement	Mardi 21 Avril 2009
♦ Ouverture des engagements	Jeudi 23 Avril 2009
♦ Clôture des engagements	Lundi 11 Mai 2009 à 24H00
♦ Parution du road-book	Mercredi 13 Mai 2009
♦ Dates et heures des reconnaissances	17 et 20 mai de 08H00 à 22H00
♦ Vérifications documents et voitures	Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 20 Mai de 18H00 à 21H30 Jeudi 21 Mai de 06H30 à 07H45
♦ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit)	Mercredi 20 Mai à 18H15
♦ 1 ^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 21 Mai 2009 à 08H00
♦ Publication équipages admis au départ	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 21 Mai 2009 à 08H30
♦ Départ 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 21 Mai 2009 à 09H20
♦ Arrivée 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 21 Mai 2009 à 16H03
♦ Vérifications finales	Station Total St Rémy Jeudi 21 Mai 2009 à 17H00
♦ Publication des résultats du Rallye	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 21 Mai 2009, 30 mn après l'arrivée de la dernière voiture
♦ Remise des Prix	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 21 Mai 2009 à 20H00

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, le **Jeudi 21 Mai 2009**, avec le concours des Associations Sportives du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de **ST REMY SUR DUROLLE**, le :

41^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A., n° R110 en date du 03/03/2009. Visa du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne n° R7/09/R en date du 21/02/2009.

**Prendre liste des engagés, convocations aux vérifications
et carnet de reconnaissances sur :**

www.asadomeforez.com

Comité d'organisation

Président	Jacques COURTADON
Membres	Jean APPARAILLY - François CHASSAGNOL - Jean-François CHAZOT - Didier DAUTHEREAU Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK - Serge PEGOLOTTI
Secrétariat du Rallye	8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. 04 73 92 87 19 (HB) - 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83 - Fax 04 73 90 82 09 E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com
Permanence du Rallye	Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE Mercredi 20 Mai 2009 de 18H30 à 21H30 Jeudi 21 Mai 2009 de 06H30 à 19H30

1.1 - Officiels

♦ Collège des Commissaires Sportifs	Président	Jean Paul BEGON	Lic. 17792
	Membres	Josette MARTIN Etienne GARDETTE	Lic. 75 Lic. 8272
♦ Directeur de Course		Daniel BERTHON	Lic. 1621
♦ Directeur de Course Adjoint		Michèle MARTIN Roger DESMARIE	Lic. 1123 Lic. 7736
		Dr J. COURTADON	Lic. 16970
♦ Médecin Chef			
♦ Commissaires Techniques	Responsable	Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
	Membres	André BOIVIN Pierre COUDEYRAS Didier VIALLE	Lic. 3572 Lic. 53781 Lic. 166951
♦ Chargés des Relations avec les Concurrents		Bernard AUDIGIER François CHASSAGNOL	Lic. 16977 Lic. 15142
♦ Directeurs de Course délégués aux épreuves spéciales		Marc HABOUZIT Didier DAUTHEREAU	Lic. 7145 Lic. 7738
♦ Chargés des vérifications administratives		Christelle CHAZOT J. François CHAZOT	Lic. 54717 Lic. 36790
♦ Chargé des Relations avec la Presse		Jean Pierre BOILON	Lic. 20381
♦ Secrétariat et Classements		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
♦ Responsable des Commissaires		Jean APPARAILLY	Lic. 18967
♦ Chargé de la mise en place des moyens		Jean Paul TORRENT	Lic. 15144
♦ Responsable des temps		Richard LOPEZ	Lic. 2568

1.2 - Eligibilité

Le 41^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes avec le coefficient 2.
- le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3 - Vérifications

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception et les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com. Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle le **mercredi 20 Mai 2009** de 18H00 à 21H30 et le **jeudi 21 Mai 2009** de 06H30 à 07H45.

Le Parc de Départ sera mis en place à partir de 18H15 le Mercredi 20 Mai et sera **gardé la nuit**.

Les concurrents vérifiés pourront rentrer immédiatement en **Parc Fermé de Départ** et en tout état de cause **avant 08H00**, le **jeudi 21 Mai 2009**.

Les **vérifications finales** seront effectuées au Garage des Bruyères, Station Total à St Rémy (Taux Horaire maximum de la main d'œuvre : 45 euros. T.T.C.)

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Amis concurrents,

Pour régulariser les passeports techniques,
les Commissaires Techniques seront à votre disposition
le mercredi 20 mai de 16H00 à 18H00

ARTICLE 3 - CONCURENENTS ET PILOTES

3 1 - Demande d'engagement - Inscriptions

3 1 5 - Toute personne qui désire participer au 41^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 11 Mai 2009 à 24h00

3 1 10 - Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11 1 - Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateur **250 euros**
- b) sans la publicité facultative des Organisateur **500 euros**

Il sera consenti une remise de **20 €** aux équipages 100 % ASA Dôme-Forez qui acceptent cette publicité.

3.1 12 - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4 1 - Voitures autorisées : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

(Voir répartition des Groupes et Classes pages 11 et 12)

4 3 1.1- Assistance : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Un parc d'assistance est prévu autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durolle sur les voies situées avant le parc départ. Le changement de pneumatiques sera autorisé sur la voie après les parcs, sauf sur la digue. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

4 3 2.3- Parc Assistance. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

4 3 2.3- Limitation de changement de pièces. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4 6 - Plaques d'Immatriculation. Conforme au règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire sera « **AD COSAC** » et « **INTERMARCHÉ** » et la publicité facultative sera « **AVIVA** » et « **JPH Pub** ».

ARTICLE 6 - SITE ET INFRASTRUCTURE

6.1 - Description

Le 41^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de 104,200 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37,300 km. Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 et 5	Les Pins - Touzet	7,100 km 3 fois
ES 2 et 4	Planche Ferrand – La Trappe	8,000 km 2 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6 2 - Reconnaitances : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6 2 6 - Les reconnaissances auront lieu exclusivement le dimanche 17 mai et le mercredi 20 mai 2009 de 08H00 à 22H00 ; les passages sont limités à 3 maximum. Des contrôles seront effectués.

Rendez-vous en 2009 sur nos prochaines manifestations :

Course de Côte de COURPIERE - 21 Juin

Course de Côte de DURTOL ORCINES - 14 Juillet

Course de Côte d'ESCOUTOUX – 30 Août

Rallye National MONTS DOME (moderne & VHC) – 24 / 25 Octobre

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE

7 2 - Dispositions générales relatives aux contrôles

7 2 11 - Les signes distinctifs des Commissaires sont : Chefs de poste et Commissaires : Badge

ARTICLE 8 - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

* PRIX ESPECES GENERAL

1 ^{er}	310 €
2 ^{ème}	240 €
3 ^{ème}	160 €
4 ^{ème}	90 €
1 ^{ère} Dame	100 € si plus de 3

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE (1) (14 classes)

	1 partant	de 2 à 4	de 5 à 8	de 9 à 12	13 ou plus
1 ^{er}	130 €	250 €	250 €	250 €	250 €
2 ^{ème}			110 €	130 €	140 €
3 ^{ème}				80 €	90 €
4 ^{ème}					60 €

(1) Pour les prix uniquement, la classe R1 sera confondue avec la classe 1,

la classe 5K sera confondue avec la classe 5,

la classe 6K et la classe R2 seront confondues avec la classe 6,

la classe 7K et la classe R3 seront confondues avec la classe 7,

* PRIX AUX GROUPES :

au 1^{er} de chacun des groupes N/NA – A/FA et F2000: un prix en espèces de 100 €,

au 1^{er} de chacun des groupes R et GT de série: un lot d'orfèvrerie,

au 2^{ème} et au 3^{ème} de tous les groupes: un lot d'orfèvrerie.

La valeur totale de la remise des prix sera de 8.760 € en espèces plus 450 € en nature.

* COUPES. La liste des coupes n'est pas limitative.

aux 4 premiers du classement général

au premier équipage féminin

au premier de chaque classe

à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le jeudi 21 Mai 2009 à 20H00 à la Salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle.

<u>HEBERGEMENT - RESTAURATION</u>	
<u>GITES</u>	Au village de vacances autour du plan d'eau Tel 0 820 825 352
<u>HOTELS</u>	Renseignements Réservation à CEVEO Fax 04 73 77 05 06 Hôtel Rest. Le Moine Gourmand - rue de l'Hôtel de Ville Tel 04 73 94 38 81 Hôtel Le Chanteclair - place du Commerce Tel 04 73 94 30 53
<u>RESTAURANTS</u>	Le Panoramique - Plan d'Eau Tel 04 73 94 32 22 Le Coco Beach - Plan d'Eau Tel 04 73 94 39 63 Le Bar du Golf - Plan d'Eau Tel 06 70 45 25 16 Le Pizzaiolo - route du Plan d'Eau Tel 04 73 94 06 00